

sur le Plateau de saint-Hubert





Qu'est-ce qu'un projet LIFE ?

Conçu en 1992, LIFE (L'Instrument Financier en Environnement) cofinance des projets de protection de l'environnement et de la nature dans les pays de la communauté européenne. LIFE-Nature se consacre spécialement à la conservation de la flore, de la faune et de leurs habitats. Ces programmes sont développés au sein du réseau Natura 2000 lequel vise à rétablir les connexions naturelles entre les habitats à l'échelle du continent.

Les milieux tourbeux et humides ont un rôle très important à jouer en termes de maintien de la biodiversité, de régulation du régime hydrique, d'accueil pour la faune et de valeur paysagère.

Sur le plateau de Saint-Hubert, bon nombre de ces milieux ont été fortement modifiés par l'installation d'un réseau de drainage perturbant le régime des eaux propice aux tourbières mais nécessité par une sylviculture axée sur l'Epicéa. Son exploitation sur ces sols fragiles a favorisé le développement d'une plante particulièrement envahissante, la Molinie.

Ainsi, le projet " LIFE-tourbières " prévoit-il de restaurer ces sites dispersés sur le massif par l'abattage ou le broyage d'épicéas, le bouchage des drains, l'immersion de certaines zones et un pâturage par le Mouton pour mieux contrôler le développement de la Molinie.

Le plateau de Saint-Hubert occupe une position très centrale en Ardenne. Les résultats qui seront obtenus dans le cadre du programme LIFE auront des effets positifs sur diverses espèces protégées par Natura 2000 qui circulent entre ces différents sites.



situation des zones tourbeuses en Ardenne



Zones Natura 2000 : atlas de l'Ardenne 2004

1. Plateau des Hautes-Fagnes
2. Plateau des Tailles
3. Plateau de Saint-Hubert
4. Plateau de Recogne
5. Plateau de la Croix-Scaille



Bref historique des milieux tourbeux.



Réseau de drains en plantation d'épicéas

Les tourbières sont nées à la fin de la dernière période de glaciation (glaciation du Würm), il y a près de 12.000 ans. Au cours de leur évolution, certaines tourbières ont accumulé une épaisseur de tourbe pouvant dépasser les 10 mètres. Les tourbières ont été exploitées afin de fournir du combustible pour le chauffage domestique. Sur le Plateau de Saint-Hubert, cette exploitation a été pratiquée durant tout le Moyen-Age.

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} et durant le XX^{ème} siècle, de grandes zones tourbeuses et para-tourbeuses ont été plantées d'épicéas, bien souvent après un important travail de drainage.

Ces plantations résineuses ont participé à la valorisation économique des propriétés forestières privées et publiques. Néanmoins, aujourd'hui l'importance des investissements nécessaires et l'expérience sylvicole acquise sur ces milieux tourbeux ont montré le caractère aléatoire de la production de bois sur ce type de sols. De plus, l'intérêt de ces milieux en terme de biodiversité a été souligné par le réseau Natura 2000.



Pourquoi faut-il protéger les tourbières ?



Valeur fonctionnelle :

- Elles participent à la purification de l'air et l'eau, au stockage du Carbone et à la régulation du climat local.
- Grâce à leur remarquable capacité de stockage, elles participent activement à la régulation de l'eau en surface et en profondeur.

Valeurs paysagère, éducative et touristique :

- Les tourbières sont des milieux se prêtant à une approche pédagogique de la nature et à une illustration de la nécessité de sa conservation.
- L'ouverture du paysage forestier lié à la restauration des tourbières constitue une alternative pour le tourisme vert encadré.



Les sites du projet
" LIFE-tourbières "
occupent une posi-
tion centrale dans le
réseau Natura 2000
de Haute Ardenne,
ce qui leur confère
un statut primordial
pour les échanges
entre espèces.





Pie-grièche grise (*Lanius Excubitor*)



Nacré de la Corneberge (*Boloria aquilonaris*)



Drosera (*Drosera rotundifolia*)





Biches et cerf (Cervus elaphus) au brome

Valeurs biologique et écologique :

- Les tourbières sont des milieux écologiquement très riches abritant de nombreuses espèces rares et menacées tant végétales qu'animales.
- Ces sites sont indispensables aux exigences biologiques d'une multitude d'invertébrés (ex : Nacré de la Canneberge), et de vertébrés (ex. : tritons, pies-grièches...)
- Ce sont également des zones de passage lors de la migration voire d'hivernage de bon nombre d'oiseaux. (ex : busards, grues).

Valeur scientifique :

- Elles constituent des lieux privilégiés pour l'étude de l'adaptation des organismes en milieux très spécifiques.
- Grâce aux conditions d'anaérobiose, elles sont d'excellents milieux conservateurs (fossiles, pollen...).
- Elles sont d'un grand intérêt ethnologique et archéologique.

Gestion des milieux à restaurer.

**Les 27 sites représentent
une surface totale
d'environ 840 ha dont :**

- 300 ha ne feront plus l'objet d'une spéculation forestière (sols tourbeux et très humides)
- 150 ha devront être restaurés
- 100 ha feront l'objet d'une gestion par pâturage

Les travaux de gestion sont de deux types :

Les **travaux uniques de gestion**, qui sont réalisés une seule fois au cours du projet.

- ✓ Elimination des épicéas.
- ✓ Relèvement du niveau de l'eau des tourbières au moyen de barrages et par le bouchage des drains.
- ✓ Création de mares.
- ✓ Semis et plantations d'essences forestières feuillues.

Les **travaux d'entretien**, à caractère périodique

Ils visent à réduire le développement de la Molinie, plante herbacée très envahissante afin de voir réapparaître une plus grande diversité d'espèces.

A cet effet, il sera notamment fait appel à deux outils de gestion : le fauchage mécanique et le pâturage par le Mouton.

La dimension des surfaces à gérer et les conditions d'humidité dans ces sites tourbeux sont telles que le pâturage par un troupeau de moutons apparaît comme une formule de choix pour restaurer et entretenir ce type de milieux. La gestion de ce troupeau, propriété de la Région wallonne sera assurée par un éleveur local. Elle est appelée à être auto-suffisante d'ici la fin du projet.



Les communes participant au projet sont :

- | | |
|-----------------------|----------------|
| ✓ Bastogne | ✓ Saint-Hubert |
| ✓ Bertogne | ✓ Sainte-Ode |
| ✓ Libramont | ✓ Tenneville |
| ✓ La Roche-en-Ardenne | ✓ Vaux-s/-Sûre |
| ✓ Nassogne | |

